



unesco

Chaire

U Communauté
d'universités
et établissements
de Toulouse



**École d'été 2025 de la
Chaire UNESCO Éthique, Science et Société**
*« Changement climatique et santé : quelles
vulnérabilités ? quelles responsabilités ? »*

2 et 3 Juillet 2025

Faculté de santé, Département médecine, maïeutique et
paramédical

37 allées Jules Guesde, Toulouse

En présentiel et en visioconférence

Designed by Freepik

Livret des résumés Atelier des Jeunes Chercheurs

Présentations sélectionnées

Yao Aurèle Boko, Côte d'Ivoire, **Changement climatique, migrations et santé dans les pays du Sud : une responsabilité oubliée ?**

Le changement climatique figure aujourd'hui parmi les principaux facteurs d'aggravation des inégalités sociales et sanitaires dans les pays du Sud. En Afrique de l'Ouest, la multiplication des sécheresses, inondations, et phénomènes de dégradation des sols entraîne des déplacements de populations de plus en plus fréquents, que ce soit à l'intérieur des pays ou vers d'autres régions du continent. Or, ces migrations climatiques soulèvent de lourdes problématiques sanitaires : vulnérabilité accrue face aux maladies, manque d'accès aux soins, troubles psychologiques, malnutrition, ou encore propagation des épidémies dans des zones précaires. Malgré cela, les migrants climatiques demeurent largement absents des politiques publiques, tant dans les dispositifs de santé que dans les cadres juridiques nationaux et internationaux. Ils se trouvent ainsi à la croisée de deux formes d'invisibilité : environnementale et sanitaire.

Cet article s'interroge sur la manière dont cette double vulnérabilité — climatique et sanitaire — peut

être pensée d'un point de vue philosophique et éthique. Il s'agit de poser une question centrale : comment repenser la responsabilité des États et de la communauté internationale face aux migrants climatiques, en tenant compte de leur droit fondamental à la santé ? Pour ce faire, nous mobilisons plusieurs cadres théoriques issus de la philosophie morale et politique : la notion de responsabilité à long terme développée par Hans Jonas, les réflexions sur la justice globale proposées par Thomas Pogge et Amartya Sen, ainsi que la pensée de Judith Butler sur la vulnérabilité et la reconnaissance des vies précaires.

La démarche adoptée repose sur une analyse critique de la littérature, des textes juridiques existants et des rapports d'organisations internationales, avec un focus sur l'Afrique de l'Ouest (notamment le Sahel et la Côte d'Ivoire). Elle vise à démontrer que les logiques actuelles de gestion du changement climatique et des politiques de santé sont insuffisantes pour répondre aux défis posés par ces nouvelles formes de migration. Une éthique de la solidarité, fondée sur la reconnaissance mutuelle et la responsabilité partagée, apparaît nécessaire pour redéfinir les priorités d'action.

Ce travail entend ainsi contribuer à une réflexion interdisciplinaire sur la justice climatique et sanitaire, en appelant à l'élaboration d'un cadre éthique et juridique propre aux migrations environnementales. Il propose des pistes concrètes pour une gouvernance inclusive de la santé, qui ne laisse personne en marge, y compris celles et ceux qui fuient un climat devenu invivable.

Mots clefs : Vulnérabilité, Responsabilité, Justice climatique, Migrations environnementales, Droit à la santé

Références :

Jonas, Hans. *Le Principe responsabilité : Une éthique pour la civilisation technologique*. Cerf, 1990.

Butler, Judith. *Ce qui fait une vie : Essai sur la violence, la guerre et le deuil*. Zones, 2010.

Pogge, Thomas. *World Poverty and Human Rights: Cosmopolitan Responsibilities and Reforms*. Polity Press, 2008.

Bettini, Giovanni. *Climate Migration as an Adaptation Strategy: Desecuritising Climate-Induced Migration*. Routledge, 2017.

IPCC (GIEC). *Sixth Assessment Report (2022) – Impacts, Adaptation and Vulnerability*

Alejandra Castaneda, France, [Explorer le vécu du cancer et la fin de vie chez les AJA : le rôle de TikTok comme outil de médiation](#)

Introduction

En France, 1 700 nouveaux cas de cancer touchent chaque année la population des 15-25 ans (Fondation ARC, 2024), une population confrontée à des enjeux psychosociaux majeurs liés à leur développement (Zebrack, 2011 ; Leprince et al., 2016). Parallèlement, les réseaux sociaux, en particulier TikTok, représentent aujourd'hui un espace central de socialisation, d'expression de soi et de soutien pour les personnes atteintes de cancer (Stage, 2020 ; Georgakopoulou et al., 2020). Peu

d'études en France ont exploré ces usages en profondeur, notamment dans une perspective de médiation. Dans le cadre d'un stage de recherche de master 2 en psychologie, nous avons pour objectif d'explorer le rôle de TikTok dans le vécu du cancer chez les AJA, en examinant comment cette plateforme médiatise et influence les dimensions affectives, sociales et temporelles liées à la maladie et à la fin de vie. Cette étude permettra de mieux comprendre la place des réseaux sociaux dans le vécu du cancer, et ainsi d'améliorer l'accompagnement des AJA tout au long de leur prise en charge.

Méthode

Ce travail a été réalisé en lien direct avec un projet de recherche sur l'utilisation des réseaux sociaux par les AJA. Nous avons mené une étude netnographique (Kozinets, 2020) en analysant les contenus partagés par trois AJA atteints d'un cancer avancé, afin de mieux comprendre les dynamiques de médiation créées en ligne. Nous avons également pu croiser ces observations avec des entretiens réalisés auprès des AJA et des professionnels de la santé tels que des psycho-oncologues, des infirmières ou des médecins. Les analyses ont été menées à l'aide des logiciels IRaMuTeQ (analyse textuelle) et Atlas.ti (analyse thématique et de contenu).

Résultats

Les observations montrent comment les jeunes modèlent activement ces espaces virtuels tout en étant influencés par les outils culturels qui les traversent. Nous espérons observer comment ces plateformes médiatisent et performent leur expérience du cancer, à la fois sur les plans psychologique (expression, régulation), social (reconnaissance, appartenance, narration collective) et temporel (mémoire, perspectives temporelles). Les résultats montrent ainsi que TikTok permet de mettre en place des stratégies d'adaptation affective, de s'ancrer dans un langage partagé (tendances, mèmes) et d'apporter un sens à l'expérience de la maladie.

Conclusion

Ce travail vise à nourrir la réflexion sur l'intégration des outils numériques dans les pratiques cliniques en psycho-oncologie, en tenant compte des usages réels et des besoins subjectifs des jeunes.

Mots clefs : Médiation, Réseaux sociaux, Cancer, Adolescents et jeunes adultes (AJA), TikTok

Références :

Georgakopoulou, A., Iversen, S., & Stage, C. (2020). Quantified storytelling : A Narrative Analysis of Metrics on Social Media. Springer Nature.

Kozinets, R. V., & Kozinets, R. (2019). Netnography : The Essential Guide to Qualitative Social Media Research. SAGE.

Leprince, T., Sauveplane, D., Ricadat, E., Seigneur, É., & Marioni, G. (2016). Aspects psychosociaux et développementaux des AJA atteints de cancer: existe-t-il des spécificités propres aux jeunes adultes ? Bulletin du Cancer, 103(12), 990–998. <https://doi.org/10.1016/j.bulcan.2016.10.013>

Stage, C., Hvidtfeldt, K., & Klastrup, L. (2020). Vital Media: Social Media and Society, 6(2). <https://doi.org/10.1177/2056305120924760>

Zebrack, B. J. (2011). Psychological, social, and behavioral issues for young adults with cancer. Cancer, 117(S10), 2289-2294.

Rémy Engrand, France, [Vers une législation européenne des nouvelles techniques génomiques \(NTG\) : enjeux sanitaires et environnementaux de l'innovation génétique appliquée aux cultures agricoles](#)

À partir des années 1990, l'Union européenne (UE) s'est attelée à développer un cadre normatif rigoureux au sujet de la dissémination volontaire d'organismes génétiquement modifiés (OGM). En réponse à des risques encore mal compris pour l'environnement et la santé humaine, Conseil et Parlement européens ont progressivement instauré des règles de sécurité, de traçabilité et de transparence afin de garantir leur contrôle en vue de leur exploitation économique. Ce cadre, révisé en 2001, s'applique principalement aux organismes obtenus par transgénèse, une technique qui consiste à insérer des gènes étrangers dans l'ADN que l'on souhaite modifier. À l'inverse, les organismes obtenus par des méthodes plus « traditionnelles » à l'instar de la mutagénèse aléatoire (qui induit des mutations génétiques sans ajout de gènes étrangers) sont en principe exclus du cadre en vigueur. Peu à peu, cette distinction juridique s'est néanmoins heurtée aux progrès rapides des biotechnologies, et notamment aux nouvelles techniques génomiques (NTG), ces dernières permettant d'améliorer efficacement les méthodes d'intervention sur l'ADN sans recourir à la transgénèse. Quelle qualification alors retenir pour ces nouveaux organismes génétiquement modifiés ? Quel régime juridique ? Interpellée à ce sujet, l'UE entend aujourd'hui faire évoluer sa législation. Une proposition de règlement de la Commission européenne relative aux NTG est actuellement débattue au Parlement et au Conseil. Elle pourrait aboutir à un nouveau cadre normatif distinguant les organismes végétaux par leur degré d'altération génétique, soustrayant certains d'entre eux issus des NTG à la réglementation relative aux OGM afin de faciliter leur exploitation et commercialisation. Ce processus législatif en cours mérite notre attention tant ses enjeux sont nombreux. Car les NTG suscitent de sérieuses questions environnementales et sanitaires. Elles promettent une agriculture plus durable, avec des cultures résistantes, moins consommatrices en ressources et adaptées au changement climatique, mais interpellent certains experts qui craignent, comme pour les organismes transgéniques, des impacts sérieux sur la biodiversité à long terme. Les arguments d'autonomie et de sécurité alimentaire se heurtent à l'absence de données sur les effets pour la santé d'une consommation régulière de ces organismes modifiés. Quant aux enjeux socio-économiques, se pose la traditionnelle question de savoir à qui bénéficieront ces techniques à l'aune de leur potentielle brevetabilité. Enfin, le projet actuellement débattu interroge sur sa finalité au regard des enjeux climatiques actuels. Si les NTG se proposent de "réparer" des systèmes agricoles à moindre risque et moindre coût, elles ne doivent cependant pas manquer d'interpeler le législateur européen : sommes-nous en train de lutter contre le dérèglement climatique, ou bien d'accommoder des systèmes agricoles non-durables aux impacts de ce dérèglement ? La présentation proposera une analyse de cette évolution législative en cours, en mettant en lumière les tensions qui traversent le débat juridique. La question est désormais de savoir si, face au changement climatique, l'UE fera de l'édition génomique et des NTG un outil décisif pour une agriculture plus responsable et respectueuse de l'environnement et de la santé humaine, ou simplement une réponse biotechnologique à court terme à des problèmes systémiques complexes.

Mots clefs : Organismes génétiquement modifiés (OGM), Nouvelles techniques génomiques (NTG), Union européenne, Droit de la santé, Droit de l'environnement

Références :

ARNAUD Jean-Michel, DANIEL Karine et GREMILLET Daniel, Rapport d'information n° 453 (2023- 2024) fait au nom de la commission des affaires européennes sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant les végétaux obtenus au moyen de certaines nouvelles techniques génomiques et les denrées alimentaires et aliments pour animaux qui en sont dérivés, et modifiant le règlement (UE) 2017/625 - COM(2023) 411 final [en ligne], 20 mars 2024, 81 pages. Disponible sur : <https://www.senat.fr>.

BROSSET Estelle, « Les « petites » histoires du droit de l'Union de la bioéthique : le cas de l'édition génomique », Revue de l'Union européenne [en ligne], 4 mars 2022, n°656, p. 158 Disponible sur : <https://www-dalloz-fr>.

Commission européenne, Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil concernant les végétaux obtenus au moyen de certaines nouvelles techniques génomiques et les denrées alimentaires et aliments pour animaux qui en sont dérivés, et modifiant le règlement (UE) 2017/625 [en ligne], 5 juillet 2023, 45 pages. Disponible sur : <https://www.europarl.europa.eu>.

Groupe européen d'éthique des sciences et des nouvelles technologies (GEE), Éthique de l'édition génomique [en ligne], avis n°32, 19 mars 2021, 123 pages. Disponible sur : <https://data.europa.eu/doi/10.2777/52392>.

Parlement européen, Position du Parlement européen arrêtée en première lecture le 24 avril 2024 en vue de l'adoption du règlement (UE) 2024/... du Parlement européen et du Conseil concernant les végétaux obtenus au moyen de certaines nouvelles techniques génomiques et les denrées alimentaires et aliments pour animaux qui en sont dérivés, et modifiant le règlement (UE) 2017/625 et la directive 98/44/CE (EP-PE_TC1-COD(2023)0226) [en ligne], 24 avril 2024, 112 pages. Disponible sur : <https://www.europarl.europa.eu>.

Anna Galmiche, Suisse, [La judiciarisation des inégalités de santé dans les contentieux climatiques : une étude transnationale et intersectionnelle](#)

Le changement climatique impacte de manière disproportionnée les personnes déjà victimes de multiples discriminations. Des recherches scientifiques récentes démontrent comment les disparités de santé existantes sont amplifiées parmi les populations vulnérables. Celles qui cumulent plusieurs désavantages liés à leur genre, leur race, leur origine ethnique, leur situation économique, leur handicap ou leur lieu de résidence subissent des conséquences plus graves sur leur santé. Ce phénomène peut être abordé à travers les concepts de santé publique des déterminants sociaux de la santé et socio-juridique de l'intersectionnalité. Ces cadres examinent comment des facteurs comme la race, la classe sociale, le genre, l'éducation ou l'environnement interagissent pour façonner les expériences individuelles. L'inégale distribution des conséquences climatiques sur la santé suscite un intérêt croissant dans les études juridiques, tout comme la pertinence d'une approche intersectionnelle comme outil critique juridique. Cependant, la réceptivité judiciaire à ces questions reste peu étudiée. Ce travail de recherche analyse précisément cette réceptivité des tribunaux à

l'argumentation fondée sur les arguments de santé et de vulnérabilités croisées dans les litiges climatiques. Il s'appuie sur une étude de cas transnationale, axée sur des affaires liées à la santé et au climat intentées par des particuliers ou des ONG contre des États. La recherche s'interroge sur la manière dont le raisonnement juridique comprend, maintient ou amplifie les inégalités individuelles et communautaires ainsi que les vulnérabilités systémiques dans le contexte de la crise climatique. Les résultats empiriques démontrent, entre autres, que 60% des affaires liées à la santé à l'échelle mondiale, présentent plusieurs facteurs de discrimination et soulèvent des questions de vulnérabilités croisées en matière de santé. L'analyse qualitative révèle que les arguments de santé sont souvent basés sur des faits, des motifs juridiques et/ou scientifiques, sans qu'une réelle systématicité ne puisse être relevée. Les plaignants s'appuient sur différents types d'études scientifiques mais abordent rarement la question de la distribution inégale des impacts à travers une approche scientifique. Les récits personnels de santé des requérants, en revanche, jouent plutôt un rôle essentiel pour mettre en évidence les inégalités et les différentes vulnérabilités. La recherche analyse à la fois la valeur probante de ces expériences vécues et les rapports de force qui influencent la manière dont les tribunaux évaluent les différents types de preuve. En examinant ces questions, cette étude contribue à comprendre comment les récits personnels sur la santé et les preuves scientifiques sont pondérés dans les litiges climatiques, tout en soulignant les implications plus larges pour la justice sociale et la participation démocratique dans la lutte contre la crise climatique. Ce travail questionne le statut juridique et la valeur probante de ces récits personnels de santé, car le risque d'injustice épistémique qui en émane met en lumière l'intérêt de les reconnaître comme des preuves civiques. Leur qualification comme telles permet de souligner leur rôle essentiel dans la chaîne causale entre le changement climatique, la répartition inégale des impacts sur la santé des individus et la responsabilité de l'État. La possibilité d'intégrer des preuves civiques dans des contentieux climatiques en Suisse est ensuite testée afin d'en déduire des pistes méthodologiques et substantielles pour de futurs litiges climatiques axés sur la santé.

Références :

K. Crenshaw, 'Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics' (1989) (1) University of Chicago Legal Forum

A. Kaijser & A. Kronsell, 'Climate change through the lens of intersectionality' (2014) 23(3) Environmental Politics, pp. 417–33

T.V. Uehara, Addressing Health Crises Through Courts? Climate Litigation in Latin America, the Right to Health and Vulnerable Populations (University of Massachusetts Boston, 2023)

I.J.M. de Jong, 'Beyond the turn to human rights: a call for an intersectional climate justice approach' (2023) 0(0) The International Journal of Human Rights, pp. 1–21

A.B. Suman, 'Civic evidence for demonstrating environmental issues', in Civic Monitoring for Environmental Law Enforcement, (Edward Elgar Publishing, 2024), pp. 19–53

S. Marjanac & L. and Patton, 'Extreme weather event attribution science and climate change litigation: an essential step in the causal chain?' (2018) 36(3) Journal of Energy & Natural Resources Law, pp.

Malak Jedidi, Tunisie, **Vulnérabilités climatiques, santé et responsabilité : enjeux éthiques et juridiques pour une gouvernance durable**

Le changement climatique exacerbe des vulnérabilités complexes, qui s'entrelacent à la fois dans les sphères environnementale, sanitaire et sociale, affectant de manière disproportionnée les populations les plus fragiles. Ces vulnérabilités croisées soulignent l'urgence d'une gouvernance climatique capable de reconnaître et d'adresser ces inégalités, notamment par une intégration renforcée des enjeux de santé publique et de justice sociale dans les réponses politiques et juridiques.

Dans ce contexte, les cadres internationaux, comme la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et l'Accord de Paris, établissent des principes clés, tels que la responsabilité commune mais différenciée, et la protection des groupes vulnérables. Toutefois, la concrétisation de ces engagements se heurte encore à des limites significatives, tant en termes de mécanismes contraignants que de recours juridiques efficaces. La jurisprudence récente en droit climatique illustre ainsi à la fois les avancées prometteuses et les défis persistants dans la reconnaissance et la protection des droits liés à l'environnement et à la santé humaine face au changement climatique.

Par ailleurs, la notion de responsabilité climatique dépasse désormais le cadre étatique pour inclure une diversité d'acteurs non étatiques — entreprises, collectivités territoriales, institutions académiques — qui doivent assumer un rôle actif dans la lutte contre le changement climatique. Cette responsabilité partagée s'enrichit d'une dimension éthique fondamentale : le respect des droits des générations futures à un environnement sain. Une gouvernance climatique juste et durable doit donc conjuguer équité, transparence et coopération, tout en articulant protection sanitaire et justice sociale, afin de répondre aux vulnérabilités amplifiées par le dérèglement climatique.

Réinterroger et renforcer les mécanismes actuels de gouvernance à la lumière de ces impératifs apparaît indispensable pour élaborer une réponse globale, inclusive et adaptée aux multiples facettes du changement climatique. La transition vers un modèle élargi de responsabilité, qui intègre justice climatique et santé publique, constitue une étape cruciale pour garantir la protection et le bien-être des populations vulnérables, aujourd'hui et demain.

Mots Clefs : Vulnérabilités climatiques, Changement climatique, Santé publique, Responsabilité climatique, Justice sociale

Références :

Caneil (J-Y), « Le changement climatique à l'épreuve de la négociation : une gouvernance mondiale inédite en construction », La revue de l'énergie, n°651, 2020.

Costi (A), « Urgence climatique : l'obligation de prévenir la disparition de l'Etat », Revue québécoise de droit international, 2022/H-S1, 2022.

Cournil (C), « Les défis du droit international pour protéger « les réfugiés climatiques » : réflexions sur les pistes actuellement proposées », Bruylant, 2010.

Cerutti (F), « Le réchauffement de la planète et les générations futures », Pouvoirs, n°127, 2008/4, Éditions le Seuil, 2008.

OIM, « Impacts du changement climatique sur la santé », 2024.

Dahan (A), « La gouvernance du climat : entre climatisation du monde et schisme de réalité », Revue l'homme et la société, 2016/1, n°199, association pour la recherche de synthèse en sciences humaines (ARSSH).

Doumbé-Billé (S), « Les déplacés environnementaux : la fuite devant l'environnement », Revue juridique de l'environnement, Vol41, 2016/3, Éditions Lavoisier, Cairn, 2016.

Dubois (S-M), « Les forces et les faiblesses de droit international face aux défis planétaires : quelles nécessaires évolutions ? », HAL, 07/12/2024.

Dubois (S-M), « La responsabilité internationale de l'Etat pour les dommages climatiques », HAL, 19/10/2018.

Sadou (D), « Changement climatique et accumulation du capital humain en Afrique Subsaharienne : effets sur les inégalités à la santé », Vol9, N°1, 2024.

Lara Ramos de Brito Machado, Brésil, **CBAM, justice climatique et souveraineté : enjeux éthiques et juridiques pour le Brésil dans le contexte de la décarbonation mondiale**

Le Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM), instauré par le Règlement (UE) 2023/956, vise à prévenir les fuites de carbone en imposant un coût sur les importations de produits à forte intensité d'émissions. Bien qu'il soit présenté comme un élément central de la stratégie européenne de décarbonation, le CBAM étend l'application extraterritoriale des normes environnementales de l'Union européenne, soulevant des interrogations quant à sa compatibilité avec le droit international du commerce, la souveraineté des États tiers et les principes de justice climatique. Cette étude adopte une approche analytique et doctrinale pour examiner si la structure du CBAM et ses effets sur les pays exportateurs, en particulier le Brésil, peuvent entrer en tension avec le principe des responsabilités communes mais différenciées, reconnu par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et réaffirmé dans l'Accord de Paris. Elle part du constat que la lutte contre les changements climatiques exige un effort coordonné à l'échelle mondiale, et que, faute d'une telle coordination, les fuites de carbone représentent un risque réel pour l'intégrité des objectifs climatiques. L'analyse s'inscrit dans un contexte mondial marqué par une incertitude commerciale croissante. En avril 2025, les États-Unis ont réintroduit des droits de douane généralisés sur les importations, signalant une recrudescence du protectionnisme commercial. Bien que le CBAM repose sur une logique de protection environnementale, le durcissement du climat commercial mondial pourrait nuire à son acceptation internationale et alimenter l'idée que certaines mesures environnementales pourraient être instrumentalisées comme barrières économiques, notamment par les grands pays exportateurs comme le Brésil. Au Brésil, la création du Système brésilien d'échange d'émissions (SBCE), par la Loi n° 15.042/2024, témoigne de l'engagement du pays en faveur de la transition énergétique et de la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Toutefois, des inquiétudes

persistent quant à la capacité d'adaptation aux nouvelles exigences commerciales, en particulier en raison de l'absence de mécanismes robustes de soutien technique et financier à destination des pays en développement. Cette recherche propose une réflexion critique sur les limites éthiques et juridiques du CBAM, à la lumière de la nécessité de construire un régime climatique véritablement équitable, dans une perspective de santé planétaire. L'expérience récente de la COP 29 et les attentes entourant la COP 30 — qui se tiendra au Brésil — soulignent que le chemin vers une transition globale réellement inclusive et équitable passe par la centralité du financement climatique et par la solidarité internationale — et non par l'imposition de nouveaux prélèvements au nom de la protection de l'environnement. C'est ce dilemme, entre coopération et coercition, que ce travail entend explorer.

Mots clés : Mécanisme d'ajustement carbone, Justice climatique, Responsabilités différenciées, Souveraineté des pays en développement, Transition énergétique équitable

Références :

INSTITUT INTERNATIONAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (IISD). (2024). Dialogue mondial sur les ajustements carbone aux frontières : le cas du Brésil. Disponible sur : <https://www.iisd.org/system/files/2024-07/border-carbon-adjustmentsbrazil.pdf>

SOCIÉTÉ BRÉSILIENNE DE MÉTALLURGIE, MATÉRIAUX ET MINES (ABM). (2024). Le CBAM et le secteur sidérurgique brésilien. Actes du Congrès ABM. Disponible sur : <https://abmproceedings.com.br/ptbr/article/cbam-e-o-setor-siderrgico-brasileiro>

TUPIASSU, L. (2020). Le marché du carbone dans la politique d'atténuation du changement climatique. Disponible sur : <https://www.researchgate.net/publication/348234567>

UNESCO. (2017). Déclaration de principes éthiques en relation avec les changements climatiques. Paris : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Disponible sur : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000260129>

WORLD ECONOMIC FORUM. (2025). Global Risks Report 2025 – 20^e édition. Genève : World Economic Forum. Disponible sur : <https://www.weforum.org/publications/global-risks-report-2025/>

Jean Jonasy Fils Sambo, Madagascar, **Vulnérabilités climatiques et inégalités environnementales à Madagascar : vers une responsabilité éthique et collective en santé publique**

Chaque année, plus de 1,7 million d'enfants de moins de cinq ans décèdent des suites de dégradations environnementales, aggravées par les effets du changement climatique. En 2023, plus d'un milliard d'enfants dans le monde ont été exposés à des risques climatiques élevés, selon les estimations internationales. Madagascar, classé par l'UNICEF (2021) parmi les dix pays où les enfants sont les plus vulnérables face aux changements climatiques, illustre avec acuité cette réalité. Le pays, quatrième au rang mondial des États les plus exposés, subit une intensification des événements extrêmes – sécheresses prolongées, cyclones récurrents – touchant particulièrement les régions du sud et du sud-est. Ces aléas climatiques renforcent des fragilités structurelles déjà existantes, telles que le sous-développement chronique, l'insécurité alimentaire persistante et la faiblesse des infrastructures

sanitaires.

L'étude prend appui sur la situation critique dans la région d'Androy, confrontée à une urgence humanitaire liée à la sécheresse, pour illustrer les effets différenciés du changement climatique sur la santé publique. L'analyse met en évidence la manière dont ces phénomènes environnementaux affectent de manière disproportionnée les populations les plus vulnérables, notamment les enfants, à travers l'insécurité hydrique, la dégradation des écosystèmes, la recrudescence des maladies hydriques et la malnutrition chronique. Ces facteurs traduisent une profonde injustice environnementale et sanitaire.

S'inscrivant dans une perspective interdisciplinaire, l'article mobilise les cadres théoriques de la justice climatique et de l'éthique de la responsabilité. Il interroge les déséquilibres entre les responsabilités historiques des pays industrialisés dans la production des émissions de gaz à effet de serre, et les conséquences lourdes supportées par des territoires faiblement émetteurs comme Madagascar. Face à cette asymétrie, l'article plaide en faveur d'une gouvernance inclusive et équitable, fondée sur l'articulation des savoirs locaux, la participation communautaire, l'équité territoriale et la coopération internationale.

Ce travail entend ainsi contribuer à une réflexion éthique et politique sur les réponses à apporter aux effets du changement climatique dans les pays du Sud. Il appelle à une approche intégrée de la santé publique et de l'adaptation climatique, reposant sur les principes de solidarité, de résilience sociale et de justice intergénérationnelle, comme leviers d'une transformation durable et équitable.

Mots clefs : Changement climatique, Santé publique, Justice environnementale, Vulnérabilité, Ethique

Références :

Patz, J.A., Frumkin, H. et al. (2016). *Climate Change and Public Health*. Oxford University Press.

Schlosberg, D., Collins, L.B., & Niemeyer, S. (2017). "Adaptation policy and community discourse: risk, vulnerability, and just transformation." *Environmental Politics*, 26(3), 413–437.

Lafaye, C., & Weber, J. (2018). "Éthique et justice climatique : de la vulnérabilité à la responsabilité." *Revue Éthique Publique*, vol. 20.

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (2021). *Plan National d'Adaptation au Changement Climatique – PNACC Madagascar*.

UNICEF Madagascar (2023). *Les impacts du changement climatique sur la santé des enfants à Madagascar*.

Sarah Shepherd, France, [Exploration des freins et leviers à l'adoption de comportements pro-environnementaux et de leurs liens avec les inquiétudes climatiques](#)

Contexte : Le réchauffement climatique représente un enjeu de santé publique majeur. Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, des actions sont attendues au niveau politique mais également de la part du grand public. Chaque citoyen peut adopter des comportements proenvironnementaux

(CPE). Il semble nécessaire de comprendre ce qui peut faciliter ou freiner l'adoption de ces comportements. D'autre part, les liens qu'entretiennent ces CPE avec les réactions psychologiques telles que les inquiétudes climatiques ne font pas consensus dans la littérature. Les objectifs de la présente étude étaient d'inventorier les motifs à adopter ou à refuser d'adopter des CPE et visait également à apporter des données supplémentaires concernant les liens entre ces comportements et les inquiétudes climatiques. Pour ce faire, la Théorie du Renversement (Apter, 2001) a servi d'appui théorique et méthodologique.

Méthode : L'échantillon était composé de 31 participants majeurs francophones (21 femmes, 9 hommes M=40.6 ans) qui ont chacun accepté de participer à un entretien semi-directif. La première partie était consacrée aux motifs qui pouvaient pousser le participant à adopter des CPE, la seconde partie était consacrée aux motifs qui pouvaient le pousser à ne pas adopter de CPE. Les répondants ont donné des précisions concernant leurs motivations en général et plus précisément concernant les choix du transport pour les courts et les plus longs trajets, leur alimentation ainsi que leur consommation d'énergie et d'eau. La troisième partie de l'entretien était consacrée à la version française de la Climate Change Worry Scale (Stewart, 2021 ; Shepherd et al., 2024) aux données sociodémographiques et à la fréquence de réalisation des CPE.

Résultats : Ce qui peut pousser à adopter des CPE en général est souvent lié aux générations futures, à la préservation de la biodiversité et à la santé. Ce qui peut freiner est souvent lié aux doutes concernant l'efficacité de des efforts et la complexité perçue des CPE au quotidien. Concernant le transport, la rapidité et le coût restent les motivations principales, pouvant être les leviers comme les freins en fonction du lieu de vie. Dans le domaine de l'alimentation, l'aspect financier peut être un frein pour manger bio mais un levier pour favoriser les repas sans viande. La cause animale et la santé sont les facteurs souvent cités. Les répondants évoquent les traditions culinaires comme un frein à favoriser les repas sans viande. L'éducation est citée comme un des leviers principaux dans la consommation d'eau et la sobriété énergétique ainsi que l'aspect financier. Le confort personnel et les installations dans les logements sont les freins principaux. Par ailleurs, les résultats n'ont pas montré de lien entre les comportements et les inquiétudes climatiques.

Discussion : Cette étude apporte de nouvelles informations concernant les motifs à adopter ou à refuser des CPE. Ces résultats, bien qu'apportant déjà quelques perspectives quant à d'éventuels leviers de motivation et de communication autour de messages à destination du grand public, devront être confirmés par une étude quantitative permettant de recueillir la participation d'un plus grand nombre de répondants.

Mots clefs : Comportement pro-environnemental, Motivation, Théorie du renversement, Inquiétude climatique

Références :

Apter, M. J. (Éd.). (2001). *Motivational styles in everyday life : A guide to reversal theory*. American Psychological Association. <https://doi.org/10.1037/10427-000>

Shepherd, S., Raynal, P., & Guedj, M. (2024). Psychometric Properties of the French Version of the Climate Change Worry Scale. *The Journal Of Climate Change And Health*, 20, 100361.

<https://doi.org/10.1016/j.joclim.2024.100361>

Stewart A. E. (2021). Psychometric Properties of the Climate Change Worry Scale. *International journal of environmental research and public health*, 18(2), 494. <https://doi.org/10.3390/ijerph18020494>

Posters sélectionnés (format numérique)

Epio Odette Bayala, Canada, **Naitre après un désastre toxique : les effets persistants sur la santé des enfants, le cas du déversement de déchet toxiques en Côte d'Ivoire**

En août 2006, 528 mètres cubes de déchets toxiques ont été illégalement déversés sur plusieurs sites à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Ces déchets, transportés à bord du navire Probo Koala, ont causé la mort de 17 personnes et intoxiqué plusieurs milliers d'autres. Si les effets immédiats sur la santé ont été documentés, les impacts à long terme pour les enfants nés plusieurs années après l'incident restent peu connus. Ce projet vise à analyser dans quelle mesure ce type de choc environnemental contribue à la persistance des inégalités de santé chez les enfants. Même sans exposition directe au moment du déversement, les enfants nés et ayant grandi à proximité des sites contaminés peuvent présenter des problèmes de santé liés à la pollution durable ou aux difficultés socioéconomiques engendrées. L'étude repose sur l'hypothèse que le déversement toxique a un impact durable sur la santé des enfants et cherche à identifier les canaux par lesquels ces effets persistent dans le temps. L'analyse combine des données géolocalisées sur les sites de déversement avec les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) de 2012 et 2021 en Côte d'Ivoire. L'échantillon comprend les enfants âgés de 0 à 5 ans, nés entre 2007 et 2021. En considérant ce déversement comme un choc exogène affectant le bien-être des ménages, la stratégie d'identification consiste à comparer les enfants du même âge vivant à proximité ou plus loin des sites, en utilisant la distance de la résidence du ménage au site de déchet le plus proche comme indicateur d'exposition. L'impact sur la santé infantile est évalué à l'aide d'indicateurs anthropométriques : taille pour l'âge (HAZ), poids pour l'âge (WAZ), poids pour la taille (WHZ), retard de croissance, insuffisance pondérale et émaciation. Les résultats montrent que les enfants vivants plus loin des sites de déversement présentent de meilleurs indicateurs de santé. Chaque kilomètre supplémentaire d'éloignement augmente les scores WAZ et WHZ de 0,011 unité, soit une amélioration de 1,41 % et 3,35 % respectivement par rapport à la moyenne de l'échantillon. La probabilité de souffrir d'insuffisance pondérale ou d'émaciation diminue également avec la distance, suggérant des effets persistants pour les enfants nés plusieurs années après la catastrophe. Pour comprendre les mécanismes de cette persistance, l'analyse met en évidence deux résultats : d'une part, une baisse de la luminosité nocturne à proximité des sites suggère un déclin économique local durable ; d'autre part, les enfants vivant près des zones contaminées sont moins susceptibles de recevoir des soins préventifs, notamment les vaccins, ce qui traduit un affaiblissement des investissements parentaux en santé infantile.

Mots clefs : Déchets toxiques, Santé infantile, Choc environnemental, Effets à long terme, Capital humain

Références :

Almond, D., Edlund, L. et Palme, M. (2009). Chernobyl's Subclinical Legacy: Prenatal Exposure to Radioactive Fallout and School Outcomes in Sweden*. *The Quarterly Journal of Economics*, 124(4), 1729-1772. <https://doi.org/10.1162/qjec.2009.124.4.1729>

Beland, L.-P. et Oloomi, S. (2019). Environmental disaster, pollution and infant health: Evidence from the Deepwater Horizon oil spill. *Journal of Environmental Economics and Management*, 98, 102265. <https://doi.org/10.1016/j.jeem.2019.102265>

Bruederle, A. et Hodler, R. (2019). Effect of oil spills on infant mortality in Nigeria. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 116(12), 5467-5471. <https://doi.org/10.1073/pnas.1818303116>

Currie, J. et Schmieder, J. F. (2009). Fetal Exposures to Toxic Releases and Infant Health. *American Economic Review*, 99(2), 177-183. <https://doi.org/10.1257/aer.99.2.177>

Danzer, A. M. et Danzer, N. (2016). The long-run consequences of Chernobyl: Evidence on subjective well-being, mental health and welfare. *Journal of Public Economics*, 135, 47-60. <https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2016.01.001>

De, S., Shanmugasundaram, D., Singh, S., Banerjee, N., Soni, K. K. et Galgalekar, R. (2020). Chronic respiratory morbidity in the Bhopal gas disaster cohorts: a timetrend analysis of cross-sectional data (1986–2016). *Public Health*, 186, 20-27. <https://doi.org/10.1016/j.puhe.2020.06.043>

Guilfoos, T., Kell, D., Boslett, A. et Hill, E. L. (2018). The Economic and Health Effects of the 2014 Chemical Spill in the Elk River, West Virginia. *American Journal of Agricultural Economics*, 100(2), 609-624. <https://doi.org/10.1093/ajae/aax089>

Hoang, T. X., Le, D. T., Nguyen, H. M. et Vuong, N. D. T. (2020). Labor market impacts and responses: The economic consequences of a marine environmental disaster. *Journal of Development Economics*, 147, 102538. <https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2020.102538>

Lehmann, H. et Wadsworth, J. (2011). The impact of Chernobyl on health and labour market performance. *Journal of Health Economics*, 30(5), 843-857. <https://doi.org/10.1016/j.jhealeco.2011.07.011>

Lovo, S. et Rawlings, S. (2024). The Health Burden of E-Waste: The Impact of E-Waste Dumping Sites on Child Mortality. *The World Bank Economic Review*, lhae053. <https://doi.org/10.1093/wber/lhae053>

Marcus, M. (2021). Going Beneath the Surface: Petroleum Pollution, Regulation, and Health. *American Economic Journal: Applied Economics*, 13(1), 1-37. <https://doi.org/10.1257/app.20190130>

Marino, F. et Nunziata, L. (2022). Radioactive decay, health and social capital: Lessons from the Chernobyl experiment. *Journal of Economic Behavior & Organization*, 198, 315-340. <https://doi.org/10.1016/j.jebo.2022.03.029>

Shimizutani, S. et Yamada, H. (2021). Long-term consequences of the atomic bombing in Hiroshima. *Journal of the Japanese and International Economies*, 59, 101119.

<https://doi.org/10.1016/j.jjie.2020.101119>

Tanaka, S., Teshima, K. et Verhoogen, E. (2022). North-South Displacement Effects of Environmental Regulation: The Case of Battery Recycling. *American Economic Review: Insights*, 4(3), 271-288. <https://doi.org/10.1257/aeri.20210201>

von Hinke, S. et Sørensen, E. N. (2023). The long-term effects of early-life pollution exposure: Evidence from the London smog. *Journal of Health Economics*, 92, 102827. <https://doi.org/10.1016/j.jhealeco.2023.102827>

Jeremy Power, France, **Prise de décision concernant la précision des tests prénataux en médecine de précision : faut-il privilégier la spécificité ou la sensibilité ?**

Contexte : Les anomalies congénitales des reins et des voies urinaires (CAKUT) sont un groupe de maladies rares qui représentent 20 à 30 % de toutes les malformations congénitales et constituent la principale cause d'insuffisance rénale terminale chez les enfants [1]. Les CAKUT sont généralement détectées avant la naissance par échographie et, si une évaluation plus approfondie est nécessaire, par analyse biochimique des liquides corporels prénataux [2]. En cas de diagnostic positif, et lorsque la loi le permet, les cliniciens peuvent proposer une interruption médicale de grossesse (IMG).

Cependant, les outils diagnostiques actuels ont été critiqués pour leur caractère non concluant et leur manque de précision prédictive, ce qui soulève des inquiétudes quant à leur adéquation pour justifier les propositions d'IMG [3]. En réponse à cela, un nouveau test diagnostique basé sur une signature peptidique a démontré une capacité prédictive nettement améliorée par rapport à l'échographie [4]. Au cours de l'évaluation de ce test, il a été constaté que pour 6 des 8 grossesses interrompues sur la base des outils diagnostiques existants, le test de signature peptidique suggérait que les fœtus avaient des reins compatibles avec une vie normale.

Comme tous les tests diagnostiques, la valeur prédictive du test peptidique dépend de sa sensibilité (capacité à identifier correctement la maladie) et de sa spécificité (capacité à identifier correctement les individus en bonne santé). Ces mesures sont inversement proportionnelles : lorsque l'une augmente, l'autre diminue. Afin d'équilibrer ces deux mesures pour un test diagnostique, un seuil « optimal » est déterminé par analyse statistique.

Cependant, tout seuil implique un compromis entre les deux mesures. Ainsi, pour un test présentant une sensibilité plus élevée (et une spécificité plus faible), le risque de faux positifs est plus élevé, ce qui peut entraîner davantage d'IMG pour des fœtus qui auraient pu se développer avec des reins fonctionnels. À l'inverse, pour un test présentant une spécificité plus élevée (et une sensibilité plus faible), le risque de faux négatifs est plus élevé, ce qui peut entraîner la naissance d'enfants atteints d'une maladie rénale grave. Compte tenu de la gravité de ces conséquences, il peut être inapproprié de baser ce compromis uniquement sur l'optimisation statistique. Il peut au contraire être nécessaire de donner la priorité à la sensibilité ou à la spécificité en fonction des implications éthiques de chaque scénario. Par conséquent, la détermination du seuil approprié pour la précision diagnostique est une décision chargée de valeurs qui justifie une réflexion éthique.

Objectifs : Déterminer s'il est préférable, d'un point de vue éthique, de donner la priorité à la spécificité ou à la sensibilité dans un test de diagnostic prénatal basé sur la signature peptidique pour le CAKUT.

Méthodes : Cette étude suivra une approche bioéthique empirique, qui intègre des données

empiriques et une analyse normative [5]. Des entretiens semi-structurés seront menés avec les principales parties prenantes, à savoir des biochimistes, des cliniciens impliqués dans la prise de décision en matière de grossesse, des personnes atteintes d'une maladie rénale chronique et des personnes qui ont pris la décision d'interrompre leur grossesse après un diagnostic prénatal de CAKUT. Les entretiens exploreront les opinions et les valeurs des participants afin de comprendre leur point de vue sur le test prénatal du CAKUT et les implications d'un faux diagnostic. Les transcriptions des entretiens seront analysées de manière inductive afin d'identifier les thèmes et les préoccupations centraux, qui seront ensuite interprétés dans le contexte des cadres éthiques afin d'élaborer des conclusions normatives et des recommandations pratiques.

Références :

Talati AN, Webster CM, Vora NL. Prenatal genetic considerations of congenital anomalies of the kidney and urinary tract (CAKUT). *Prenat Diagn.* 2019 ; 39(8) : 679–92. Doi : 10.1002/pd.5536

Dommergues M, Muller F, Ngo S, Hohlfeld P, Oury JF, Bidat L, et al. Fetal serum beta2-microglobulin predicts postnatal renal function in bilateral uropathies. *Kidney Int.* 2000 Jul ; 58(1) : 312–6

Hogan J, Dourthe ME, Blondiaux E, Jouannic JM, Garel C, Ulinski T. Renal outcome in children with antenatal diagnosis of severe CAKUT. *Pediatr Nephrol.* 2012 Mar ; 27(3) : 497–502

Klein J, Buffin-Meyer B, Boizard F, Moussaoui N, Lescat O, Breuil B, et al. Amniotic fluid peptides predict postnatal kidney survival in developmental kidney disease. *Kidney Int.* 2021 Mar ; 99(3) : 737–49

Davies R, Ives J, Dunn M. A systematic review of empirical bioethics methodologies. *BMC Med Ethics.* 2015 ; 16 : 15. Doi : 10.1186/s12910-015-0010-3

Ravakiniaina Ranoarijaona, Madagascar, [Pour une politique de biosécurité des ruminants plus résilient dans un contexte de changement climatique à Madagascar](#)

Une approche historique de la médecine vétérinaire à Madagascar nous renvoie d'emblée aux enjeux économique et médical de cette discipline. En veillant d'abord à ce que les maladies des animaux domestiques n'affectent pas la santé publique et le commerce national ou international. On peut dire que la médecine vétérinaire a permis de conserver la place du bétail au centre des enjeux socioéconomiques depuis la période coloniale. La mise à l'abri des cheptels malgaches par le développement des vaccins et l'introduction de l'antibiotique contre les maladies infectieuses ont ouvert de nouveaux horizons. Par ailleurs, cet enthousiasme a été anéanti à l'aube du 21^e siècle par la mise en évidence, d'une part, de la résistance de certains gènes et bactéries aux antibiotiques. Et d'autre part, les origines sauvages de nouvelles maladies et le rôle de l'animal comme réserve, puis interface des zoonoses. Alors qu'il a été établi que ces deux phénomènes sont attribuables aux changements climatiques et à l'usage excessif des antibiotiques en médecine vétérinaire. Leurs causes, quant à elles, résultent purement de l'absence d'une politique de santé animale claire au niveau national. En effet, pour Madagascar, ces deux problématiques sanitaires de l'élevage des ruminants sont les résultats d'une politique en biosécurité qui ne tient pas compte de la dynamique socioagricole. D'ailleurs, cette politique en elle-même est le résultat d'un héritage culturel et socioéconomique

devenu actuellement obsolète. La vaccination étant systématique pour les grands bétails, c'est-à-dire les bœufs, les petits ruminants : ovins et caprins sont laissés en dehors du système vaccinal. Une approche exclusive de l'analyse du risque, centrée sur le cheptel bovin par rapport aux petits ruminants, fondée en grande partie sur une construction anthropo-historique. Cependant, les enjeux socioéconomiques de la santé publique à l'échelle locale et mondiale ne permettent plus de poursuivre la même voie. Ainsi, on assiste à l'urgence de la mise en place d'une nouvelle politique de biosécurité à Madagascar, basée sur un modèle sanitaire plus inclusif. Cet article propose donc d'analyser la politique de la grande île en matière de biosécurité sur les cheptels ruminants et de ses conséquences globales. Mais aussi, de traiter l'évolution de la politique de santé publique en médecine vétérinaire face aux défis du changement climatique.

Mots clefs : Médecine-vétérinaire, biosécurité, zoonose, changement-climatique, ruminants

Références :

Charbonnier, G., Launois, M., & al. (2009). La fièvre catarrhale ovine. CIRAD. ISBN : 978-2-87614-662-4

Figuié Muriel. La gouvernance de la santé animale: entre biosécurité et bien public mondial, Sociologie, CIRAD, UMR MoISA, Univ Montpellier, CIRAD, CIHEAM-IAMM, INRAE, Institut Agro, IRD, Montpellier, France Reçu le 18 octobre 2018. Accepté le 18 mars 2021

Gilles Barroux, La santé des animaux et l'émergence d'une médecine vétérinaire au XVIIIe siècle, Revue d'histoire des sciences I Tome 64-2 I juillet-décembre 2011 I 349-376

Saboureau P. L'élevage à Madagascar. Son importance. Son avenir. In: Revue internationale de botanique appliquée et d'agriculture tropicale. 26e année, bulletin n°286 bis, septembre. pp. 491-498

Rakotondrabe, T. (2005). Vulnérabilité externe et dynamique du contexte économique colonial dans l'extrême Nord-Ouest malgache (1926-1940). Revue historique de l'océan Indien, 01, pp. 263-275. <https://hal.univ-reunion.fr/hal-03412318>